

BOUGNON INFO



Mardi : 13 h 30 à 14 h 30 et 17h00 à 18h00 Bibliothèque Téléphone Mairie : 03.84.91.62.00
Mercredi : 10h00 à 12h00 Jeudi : 16h30 à 18h30
Jeudi : 18h00 à 19h00 ✉ mairie.bougnon@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Didier HUGEDET – Rédactrices : Françoise ETIENNE – Françoise GROSJEAN – Edition : Sylvie BONNET (secrétaire de mairie)

Septembre 2021

Bougnon en chantiers, et enchanté de constater que ceux-ci s'achèveront bientôt ; je remercie l'ensemble des habitants pour leur patience et leur compréhension.

Ces chantiers ont pris un peu de retard et occasionné parfois quelques désagréments supplémentaires et nous en sommes bien désolés ; malgré tout, nous sommes plutôt satisfaits du déroulement global des opérations.

J'espère que tout un chacun aura pu profiter de cette période estivale, à la météo incertaine, pour se reposer, se ressourcer, sans être trop perturbé par les mesures sanitaires en vigueur ; peut-être que certains d'entre vous profiteront de l'été indien.

Je souhaite donc plein de courage à tous ceux qui ont repris le travail, et également aux enfants qui ont repris le chemin de l'école.

Nous avons la chance de voir les effectifs de notre Regroupement Pédagogique Intercommunal s'étoffer avec l'arrivée de deux nouvelles familles sur Bougnon ; nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne rentrée aux enfants.

Comme chaque année, nous constatons en cette période des flux de population : en fin d'année scolaire une vingtaine d'enfants quittaient le RPI, une dizaine logiquement pour entrer au collège, mais également une autre dizaine pour cause de déménagement.

Les enfants vont de nouveau circuler sur nos trottoirs pour se rendre à l'école, où prendre les ramassages scolaires, je demanderai donc à chaque riverain de bien vouloir fournir l'effort nécessaire, ou de solliciter un prestataire, afin de rabattre les haies ou autres végétations dépassant sur le domaine public.

L'encombrement peut parfois engendrer des écarts qui, en bord de chaussée départementale notamment, pourraient s'avérer dangereux. En cas d'accident, le propriétaire négligeant est responsable.

Il en est de même pour les véhicules stationnés sur les trottoirs.

La période estivale aura été l'occasion pour nombre d'entre nous de profiter des journées allongées et soirées prolongées.

Cependant, nous déplorons, ne comprenons pas et n'admettons pas les dégradations parfois constatées le lendemain chez certains particuliers ou sur le domaine public.

Certes jeunesse « doit se passer », mais bien évidemment chacun préférerait qu'elle se passe tout en respectant la tranquillité et la propriété d'autrui ; le rôle de tout parent demeure primordial quant au rappel du respect des règles de vie en société.

Malgré tout, la vie à Bougnon doit pouvoir être qualifiée de saine, agréable et bienfaitante, car nous aurons eu le plaisir de célébrer cette année, en mars et fin août, le centième anniversaire de deux de nos administrés.

Nous adressons toutes nos félicitations à nos deux centenaires et leur souhaitons de souffler encore de nombreuses bougies.

Didier HUGEDET

Travaux de mise en conformité des réseaux d'assainissement

- **Réseau séparatif** le long de la RD 100 et renouvellement de la conduite AEP : cette partie est presque achevée.



Bilan financier du remplacement de la conduite d'eau potable de la rue d'Auxon (du carrefour avec la rue de la Frôterie au carrefour avec la rue des Montants) avec installation d'un point de défense incendie côté Montant.

Montant des travaux projetés = 62 850 € HT

Montant des travaux réalisés = 62 135 € HT dont Maîtrise d'œuvre BC2i = 2 500 € HT et Travaux entreprise PIACENTINI = 59 635 € HT

Subventions à venir : 35 % de l'État et 35 % du Département

- **Réseau de collecte** des eaux usées de la partie sud du village : les travaux ont débuté courant août par le côté amont soit le raccordement à la rue de la Piquotte ; le tracé de ce réseau chemine à travers champs. Il suit le tracé de la voirie de la dernière portion du lotissement à venir. Ce réseau traversera le chemin de la Craie pour rejoindre la rue de Grattery et ainsi collecter toutes les habitations du secteur, qui se retrouveront en réseau séparatif ; les eaux pluviales continueront d'être collectées via l'ancien réseau.



Cinétoile



Des séances Cinétoile sont organisées par Terres de Saône depuis plusieurs années dans tous les villages membres.

Le film projeté à l'extérieur fait référence au site choisi.

Le **22 Juillet**, c'était la projection du film « le bonheur est dans le pré ».

Pour Bougnon, le site de la ferme de Vaurenaud a été retenu du fait que ses terres ont été utilisées pour apporter une compensation aux agriculteurs ayant perdu de la surface lors de la construction de la déviation de Port sur Saône, mais aussi pour son histoire.

La ferme de Vaurenaud appartenant à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem a été citée pour la première fois en 1373.

Depuis, beaucoup de générations de fermiers ont fait vivre cette ferme.

Environ 80 spectateurs sont venus assister à la projection. L'équipe culture de Terres de Saône et « l'écran mobile » ont organisé cette belle soirée.

Karl Von FELTEN

Spectacles du Monde « La Bulgarie »



Un autre événement culturel était proposé par Terres de Saône. Le **04 août** à 20h devant une salle comble le groupe DETELINI venant de Bulgarie nous a divertis avec son spectacle de danse. Malheureusement la météo n'a pas joué le jeu et la représentation a eu lieu dans la salle des fêtes et non en extérieur. Les bulgares nous ont enchantés avec leurs costumes aux couleurs vives et leurs danses de groupe. BAL a organisé la restauration avec crêpes et buvette. Merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation.

Karl Von FELTEN

Les 100 ans d'Émile MORENO dit Mimile,



Né le 31 Août 1921 à RIO SALDO en Algérie, "Mimile", engagé dans les Forces Françaises Libres, débarque sur le sol français, sa Patrie, au débarquement de Provence le 15 août 1944.

Les troupes remontent le Rhône, puis la Saône, son régiment est arrêté par le mauvais temps dans les Vosges et mis au repos à Bougnon avant de reprendre le combat en direction de l'Alsace et de l'Allemagne.

Allant se ravitailler à l'épicerie du pays, il rencontre une jolie blonde qui lui fait naître des étincelles dans les yeux.

Avant de repartir au front, il demande la main d'Huguette à sa mère et lui promet, s'il reste en vie, de revenir au pays pour l'épouser, et de lui écrire une carte tous les jours, promesse tenue sans faille.

En 1946, après quatre ans de guerre, démobilisé, il traverse pour la seconde fois la Méditerranée afin de fonder son foyer comme il l'avait promis à sa Belle, et dès ce jour il devient un Haut-Saônois pur et dur.

Il réalise toute sa carrière professionnelle au parc de l'Équipement de Vesoul situé aux Rêpes.

Deux enfants viennent égayer le foyer, Daniel et Dominique, puis 3 petits-enfants et 3 arrières petits-enfants.

Les grandes passions de Mimile sont le jardinage, le cyclisme, qu'il a pratiqué en amateur dans sa jeunesse, mais aussi le football dont il suit assidûment les résultats. Il a fréquenté les tribunes du stade de Vesoul durant une quarantaine d'années, accompagné parfois par son gendre Marc.

Très curieux de nature, féru d'histoire et géographie, il suit avec attention toute l'actualité.

Une de ses grandes qualités, sa mémoire fait de lui une véritable encyclopédie, sans oublier sa gentillesse et son grand cœur.

Nous lui souhaitons une très bonne santé afin de profiter encore de bons moments auprès de sa famille et ses amis.

Françoise. ETIENNE

- **Station d'Épuration** : le lagunage étant sous-dimensionné et ne répondant plus aux normes environnementales actuelles, une nouvelle station est en train de naître. Le premier lit de filtration est opérationnel, le second lit en cours de réalisation.



L'ensemble de ces travaux devrait s'achever d'ici la fin du mois d'octobre.
Pour plus de détails sur le fonctionnement de cette nouvelle station, consultez le site internet de la commune.

Travaux voirie



Aménagement de la rue d'AUXON – RD 100.
En complément des travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement de la rue d'Auxon, nous avons prévu la remise en état des bordures et trottoirs.

Dans le cadre du marché assainissement, une partie a déjà été réalisée. Le reste de cette rue sera traité à l'identique (bordures de trottoirs + enrobés) dès que les travaux de l'entreprise Piacentini seront réceptionnés, soit fin septembre.

Début octobre, l'entreprise Roger Martin interviendra pour la réalisation de ces travaux. A noter que le département participe pour une large part dans le remplacement des bordures. Il est probable, vu la saison, que la partie « enrobés trottoirs » soit réalisée début 2022.

Antoine BONNE

Travaux école

Nouvelle chaufferie pour le bâtiment de l'école.



La chaudière existante au fuel arrivant à bout de souffle, le conseil a décidé de la renouveler par une chaudière à granulés de bois. Pour cette opération, nous avons reçu l'aide financière du SIED et des services de la préfecture pour nous accompagner dans cette opération.

L'ancienne chaudière était positionnée au centre de l'école. Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, nous avons décidé d'installer la nouvelle chaudière en extérieur, à la place des citernes à fuel existantes. Un silo équipé d'une vis sans fin a été construit à côté de ce local.

Nous avons donc un ensemble chaufferie silo en extérieur qui devrait être mis en service fin septembre 2021 (si les difficultés d'approvisionnement actuelles le permettent)

Antoine BONNE

État Civil

Naissance

Le 15 mai, est né à Vesoul, Eden TROMSON, fils de Mr Alexandre TROMSON et Mme Justine THOMAS, domiciliés 21 rue d'Auxon.

Mariage

Le 17 juillet, Franck LECOULTRE, cariste, a uni sa destinée à Maëlle PROJEAN, assistante logistique, tous deux domiciliés à BOUGNON, 12 rue de la Frôterie.

Félicitations

Décès

Monsieur Florian BÜTIKOFER est décédé le 4 juillet.

Monsieur Jean-Christian BRISSE est décédé le 6 septembre

Madame POISSENOT Simone est décédée le 10 septembre

Sincères condoléances.

Sylvie BONNET

Soutiens financiers

A la validation du budget communal, il a été décidé un accompagnement social reconduit comme les années précédentes :

Pour les plus jeunes :

* Relevant du primaire :

Versement à la coopérative scolaire 12 € par enfant et 20 € pour projet de voyage ou sortie scolaire

* Relevant du secondaire :

12 € pour l'achat de fournitures scolaire

(S'inscrire en mairie en septembre avec certificat de scolarité, un bon d'achat vous sera donné en échange)

20 € pour voyage scolaire une fois par an et par élève

(Apporter une attestation de participation de l'établissement scolaire).

* **De plus de 18 ans** : un forfait de 224 € valable une seule fois par personne avec comme condition préalable de résider sur notre commune depuis au moins un an.

Dans le cadre d'une **poursuite d'étude** : **documents justificatifs au cas par cas**

Dans le cadre du **Permis de conduire**, **justificatifs de l'auto-école** pour récupérer un bon d'achat en mairie et sur présentation de l'avis d'imposition de la taxe d'habitation.

Le Conseil Départemental accorde également une aide aux étudiants : entre 250 et 1 000 € sous conditions de ressources :

www.haute-saone.fr

Rubrique "e-services" / "Aides aux familles"

ACCA de Bougnon

L'association de chasse de la commune rappelle que la chasse sera fermée les dimanches après-midi au bois Jacquot, ainsi que les mercredis, sauf jours fériés, sur la partie du territoire située à l'est de la RD 434, soit tous les espaces bois et prés en direction d'Auxon.

Nous remercions l'ACCA de cet effort consenti envers les promeneurs.



Bougnon Animations Loisirs

Nous vous rappelons les dates des manifestations pour le 3ème trimestre 2021 :

- Dimanche 26 septembre : Marche pédestre autour de Bougnon, environ 10 kms, pique-nique tiré du sac, apéritif offert par BAL. Pas d'inscriptions. Rendez-vous Salles des Fêtes à 9 heures.
- Lundi 13 septembre : Reprise de l'atelier Scrap. Pour tout renseignement s'adresser à Mme Jocelyne DEPREURAND
- Samedi 30 octobre : Soirée jeux avec repas. Les modalités d'inscription communiquées ultérieurement
- Samedi 13 novembre : Assemblée générale

Vous pouvez dès à présent réserver ces dates sur votre agenda.

Le Pass Sanitaire sera obligatoire pour toutes ses activités.

Jacques ETIENNE